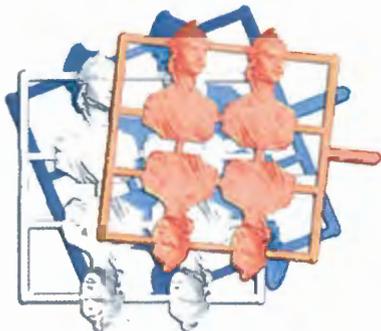


# La revue française de service social

Parution trimestrielle n° 215 / décembre 2004

## Actes des Journées nationales d'Etudes "Travail Social et démocratie"

16-17-18 Juin 2004  
Palais des congrès de Bordeaux



- *La Démocratie à l'épreuve des exclusions*
- *L'Action Sociale un espace de démocratie pour la population ?*
- *Le Travail Social et ses pratiques démocratiques*

**ANAS**

# Sommaire

## Travail social et démocratie : La démocratie à l'épreuve de l'exclusion

### 1<sup>re</sup> journée

- Introduction ..... 8  
**Dominique GALIPIENSO, Gilles SAVARY, Didier DUBASQUE**
- Démocratie, République, Citoyenneté, Laïcité : des valeurs à revisiter.  
La « République Sociale » : sa mise en place, sa mise en œuvre, sa  
remise en cause ..... 11  
**Robert LAFORE**
- La politique de lutte contre les exclusions à l'épreuve de la  
décentralisation : quelles évolutions ? La réinsertion, l'emploi, le droit  
aux soins et au logement ..... 16  
**Alain REGNIER**
- La lutte contre l'exclusion à l'échelle des agglomérations : la  
démocratie locale à l'épreuve du quotidien ..... 21  
**Véronique FAYET**
- Débat ..... 25
- L'exclusion : regards sur la situation en France ..... 31  
**Aline OSMAN**
- Débat ..... 35
- L'exclusion, un péril pour la démocratie ? Regard sur la situation dans  
les pays européens : l'exemple anglais ..... 37  
**David JONES**
- Débat ..... 40

## Travail social et démocratie : L'action sociale, un espace de démocratie pour la population ?

### 2<sup>e</sup> journée

- L'action sociale aujourd'hui : la place des usagers pour une démocratie  
participative de proximité ..... 42  
**Jacques LADSOUS**
- Débat ..... 47
- L'insécurité sociale productrice d'une demande de sécurité civile :  
quelle place pour l'action sociale aujourd'hui ? ..... 49  
**Robert CASTEL**

• Quel espace de démocratie pour les populations précarisées ? Esprit de résistance et capacité d'action .....	56
<b>Agnès VILLECHAISE-DUPONT</b>	
• Débat.....	61
• Table ronde : Au-delà de la question du voile telle qu'elle a été médiatisée, interrogeons-nous sur les notions d'identité, d'intégration et de démocratie .....	64
<b>Elsa MELON, Jacques TRÉMINTIN, Christelle ANSAULT, Mohammed FAZANI, Saül KARSZ</b>	
• Débat.....	73

## **Travail social et démocratie : Le travail social et ses pratiques démocratiques**

### **3<sup>e</sup> jour**

• Introduction .....	78
<b>Didier DUBASQUE</b>	
• Travail social et pratiques démocratiques : quelles convergences ?.....	79
<b>Saül KARSZ</b>	
• Débat.....	87
• Les travailleurs sociaux dans l'histoire : une place pour tous avec les étrangers.....	89
<b>Lucienne CHIBRAC</b>	
• Débat.....	94
• Restitution des ateliers.....	96
<b>Jacques TRÉMINTIN</b>	
• Intervention du collectif des personnels socio-éducatifs de la fonction publique hospitalière .....	100
<b>Elisabeth PERES, Joëlle ARNEODO</b>	
• Intervention de l'UNAFAM.....	102
<b>Jean CANNEVA, Marie-Thérèse KAPFER</b>	
• La nécessaire méthodologie d'intervention autour de l'accompagnement social : le contrat, réflexion sur la démarche qualité, les référentiels professionnels et la place de l'utilisateur .....	104
<b>Cristina DE ROBERTIS</b>	
• La responsabilité démocratique des travailleurs sociaux.....	114
<b>Bernard CAVAT, Christelle ANSAULT</b>	
• Débat.....	119
• Synthèse .....	122
<b>Jacques TRÉMINTIN</b>	
• Clôture .....	127
<b>Béatrice DESAIGUES</b>	

## Ateliers

- Atelier 1  
Démarche qualité, informatique et systèmes d'information sociale :  
Quelle place pour les usagers ? Quel positionnement professionnel ?... 130
- Atelier 2  
Démocratie, actions collectives, solidarité et développement social  
local : quelle articulation usagers-professionnels ? ..... 132
- Ateliers 3 et 4  
Quand les femmes participent à la vie locale : quoi de neuf pour la  
démocratie ? Partenariat, travail en réseau et partage de  
l'information : à quel prix ?..... 134
- Atelier 5  
Droits des usagers : quelles conséquences et quelles pratiques pour les  
écrits professionnels ?..... 136
- Atelier 6  
Enjeux et paradoxe de l'insertion par l'économie : qu'en pensent les  
usagers et quelle place leur est-elle faite ? ..... 138
- Atelier 7  
Informatique, réseau, internet et intranet, messagerie et dossiers  
partagés : comprendre les principes de fonctionnement, les intérêts et  
les limites ..... 140
- Atelier 8  
Démocratie, actions collectives, solidarité et développement social  
local : les différents positionnements professionnels ..... 143
- Atelier 9  
Enjeux et paradoxes de l'insertion par l'économie : quelle mission  
pour les travailleurs sociaux ? ..... 146
- Atelier 10  
Ethique et déontologie : quels positionnements des travailleurs  
sociaux face aux évolutions de la loi ?..... 148
- Atelier 11  
Ethique, déontologie et travail social en commissariat : quelles  
pratiques professionnelles ?..... 150
- Atelier 12  
La réforme des diplômes d'Etat à l'épreuve de la VAE (Validation des  
acquis par l'expérience)..... 153

## La vie de l'ANAS :

- 1 – L'égalité professionnelle hommes-femmes : une question qui est  
toujours d'actualité ..... 158
- 2 – AGCS directive européenne sur les services dont les services sociaux :  
appel à contributions ..... 159
- 3 – Travaux sur l'histoire et les archives de l'ANAS ..... 165
- 4 – « Quelles formations pour faire face aux enjeux sociaux actuels ? »  
La Revue Française de service social partenaire du 1<sup>er</sup> congrès

international des formateurs en travail social et des professionnels francophones de l'intervention sociale .....	166
5 – Voyage d'étude à Birmingham du 14 au 17 avril 2005. La commission internationale de l'ANAS organise ce voyage spécifiquement réservé aux adhérents .....	167
6 – Disparition à Berne de LISBETH MATTSON chargée des relations publiques, de la communication à la FEDERATION INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS SOCIAUX.....	168

## **NOUS AVONS REÇU**

1 – Colloque national sur le thème : Les Métamorphoses de la Famille ....	170
<b>Publications</b> .....	171
<b>Abonnements</b> .....	175

## **Introduction**

**Dominique GALIPIENSO**  
*Présidente de la section Gironde de l'ANAS*

**Gilles SAVARY**  
*Vice-président du Conseil général de Gironde,  
chargé du développement social, de l'insertion et du logement*

**Didier DUBASQUE**  
*Président de l'ANAS*

### **Dominique GALIPIENSO**

Certains d'entre vous sont venus de loin, de Martinique, de Guadeloupe ou de Guyane par exemple, et nous sommes ravis de vous accueillir. Nous espérons que ces journées vous permettront de nourrir votre réflexion, notamment à travers les échanges qu'elles favoriseront. Je tiens à remercier toutes les personnalités qui nous font l'honneur d'être présentes, notamment les représentants des associations, des organisations professionnelles et syndicales et les membres du Conseil général.

### **Gilles SAVARY**

Je voudrais d'abord vous souhaiter la bienvenue. Mon mandat me conduit à me sentir très directement concerné par le thème audacieux de ces journées. Les conseils généraux et les travailleurs sociaux doivent travailler ensemble et ils devront encore davantage collaborer dans les années à venir.

Dans notre société, un avocat ou un journaliste en vue gagne bien mieux sa vie que ceux qui exercent des métiers bien moins visibles mais souvent plus utiles. Les travailleurs sociaux pratiquent une sorte de médecine symptomatique car ils rencontrent des difficultés à soigner les causes des difficultés sociales. Dans notre économie implacable qui enrichit de plus en plus les entreprises tout en créant de plus en plus d'exclusion, le rôle des travailleurs sociaux est absolument essentiel.

## **I. Elus, crise politique et sociale : des rapports complexes**

Votre travail est très important pour notre démocratie. La crise de la représentation démocratique qui sévit dans notre société serait probablement plus importante sans les travailleurs sociaux. Cette crise du politique est directement liée à la crise du social. Le travail des assistants sociaux est à la fois un travail de reconstitution sociale et un travail de reconstruction civique, même si la majorité de vos publics ne se sent guère concernée par l'engagement civique tout simplement parce qu'elle est en souffrance.

Le Conseil général de Gironde est aujourd'hui en période de mutation avec l'arrivée de la décentralisation. Il compte actuellement 27 000 Rmistes et devra appliquer très prochainement la nouvelle loi sur le RMA. Nous nous sommes demandés quel serait son impact sur notre organisation. Il nous est apparu que les CMS (centres médico-sociaux) devaient être plus que jamais au cœur du dispositif.

L'insertion ne se « découpe pas en rondelles » et vous êtes les professionnels qui connaissez le mieux la globalité des personnes en difficulté : leur intimité familiale, leur rapport à leurs enfants, les problèmes et les accidents de la vie auxquels elles ont dû faire face. Vous

devez vous attacher à un cheminement vers une insertion définitive, notamment par l'emploi. Les CMS et les travailleurs sociaux devront donc bénéficier de moyens et de modes opératoires supplémentaires.

Ceci ne signifie pas que la nature du travail social soit amenée à fondamentalement changer. Vous êtes attachés à votre polyvalence et celle-ci doit être préservée. La sophistication du travail social et le cumul des procédures conduisent néanmoins cette polyvalence à s'exprimer également par la capacité des travailleurs sociaux à mobiliser des réseaux et des partenariats. En ce qui nous concerne, nous allons faire en sorte d'étendre ces partenariats au monde économique car nous pensons qu'un débouché sur le monde économique est absolument nécessaire. Nous savons bien que l'insertion dépendra très largement de la conjoncture économique, de la capacité de l'économie à absorber des publics en difficulté. Celle-ci dépend peu des conseils généraux et encore moins des travailleurs sociaux.

Les rapports entre élus et travailleurs sociaux sont empreints d'images caricaturales d'un côté comme de l'autre. Les travailleurs sociaux pensent que les élus sont friands de « coups politiques » éphémères alors qu'eux-mêmes sont les travailleurs du fond. Ceci comporte certes une part de vérité. Reste qu'il n'existe pas un axe du bien incarné par les travailleurs sociaux et un axe du mal incarné par les élus. Les élus sont dépositaires de l'état de santé de la société. Quand la société se porte socialement très mal, le politique est en danger car la démocratie est en danger. Les élus ne peuvent donc être indifférents à l'état de santé sociale du pays, de leur circonscription, de leur ville, de leur région ou de leur département. L'approche des élus par rapport au travail social est bien plus sincère que vous ne le pensez. Certains élus ont incontestablement une sensibilité très sociale. Le travail social est de plus en plus politiquement désintéressé car vos publics nourrissent toujours davantage les cohortes d'abstentionnistes.

La seule articulation valable entre élus et travailleurs sociaux est la suivante : les élus décident des orientations politiques et doivent vous respecter par rapport à leur mise en œuvre. De façon tout à fait légitime, vous luttez contre la confusion des genres par laquelle certains élus ont tendance à vouloir se transformer en mauvais assistants sociaux, à réaliser du travail social de manière compulsive sans assurer un véritable suivi et en semant le désordre dans les équipes plutôt qu'en favorisant la cohérence de l'action sociale. Il convient d'accepter également que la représentation électorale confère la légitimité pour fixer des orientations.

## **II. Des défis à relever ensemble**

Le Conseil général est encore dubitatif sur le RMA. Il n'est certes pas très différent des autres contrats aidés, CIE, CES ou CEC. En revanche, il n'assure pas les charges sociales et donc la capitalisation des droits sociaux. Il semble que Monsieur BORLOO ait très récemment annoncé que l'Etat prendrait en charge une partie des cotisations sociales. Si c'est bien le cas, nous nous engagerons dans la mise en œuvre du RMA car il ne faut négliger aucune possibilité d'insertion par l'emploi.

Nous sommes très alarmés par la situation du logement. Une importante crise du logement sévit actuellement. Il existe ainsi en moyenne une offre de logement social pour dix demandes. Un nivellement terrifiant vers les publics les plus en difficulté se produit. Nous attendons avec impatience le Plan BORLOO. Nous nous interrogeons sur les opérations de destruction-reconstruction de grands ensembles. Si certaines destructions peuvent être justifiées, il est non seulement nécessaire de reconstruire l'équivalent de ce qui existait mais

également de construire davantage de logements. La question essentielle du parc collectif de logements sociaux est celle du foncier : son coût très élevé et l'impératif de construire des immeubles plus bas que par le passé augmentent le prix des appartements. Les collectivités locales devront s'interroger sur les outils à mettre en œuvre pour développer le logement social. Il est également nécessaire de travailler sur le parc privé. Le Conseil général fera bientôt des propositions en ce sens à l'ensemble de ses partenaires. Il convient de développer des dispositifs de baux glissants ou à réhabilitation avec une médiation locale afin d'assurer au propriétaire l'intégrité du patrimoine et le versement régulier du loyer.

Pour conclure, je voudrais souligner le rôle des travailleurs sociaux par rapport à la définition de la politique de la cité. Vous êtes des capteurs sociaux irremplaçables car vous disposez d'une connaissance extrêmement précise des populations en difficulté. Vous êtes probablement les mieux informés de l'état social d'un lieu, qu'il s'agisse d'une commune, d'une circonscription ou d'un département. Votre expertise dans des domaines comme les transports collectifs, le logement, l'éducation, l'alphabétisation, le développement sportif ou culturel devrait nourrir les élus pour définir la politique de la ville. Vous disposez d'un savoir sur les besoins des populations, leurs profils et leurs conditions de vie quotidienne dont nous ne pourrions plus nous passer dans les années à venir si nous souhaitons que la cité soit davantage harmonieuse, juste, équitable et solidaire. Je souhaite que ces travaux vous conduisent également à réfléchir à votre rôle par rapport aux élus du peuple.

### **Didier DUBASQUE**

Nous allons travailler sur la question du sens et des valeurs du travail social. Le travail et le service social constituent bien l'une des composantes de la démocratie. Celle-ci implique l'Etat de droit, le respect de la loi qui répond à la question du « comment vivre ensemble ? » Comment vivrons-nous demain alors que nous constatons aujourd'hui que certaines populations sont de plus en plus exclues et en perte de droits ?

Nous allons d'abord nous intéresser aux concepts relatifs à la démocratie : suffrage universel, démocratie participative chère aux élus comme aux travailleurs sociaux... Nous aborderons les questions liées à l'exclusion. Ce terme me pose problème car il tend à signifier que les exclus ne sont pas inclus dans la société alors qu'ils y occupent une place tout à fait particulière. Nous nous interrogerons sur ce sujet et sur la prise en compte des populations de plus en plus exclues de l'essentiel : l'emploi, le logement et la santé. Notre connaissance est « assujettie » selon l'expression de Miguel Benasayag : nous connaissons les situations individuelles, voire familiales et collectives, et donc les problèmes sociaux qui se posent mais notre savoir n'est pas forcément reconnu par l'université ou les décideurs. Je suis ravi que vous ayez souligné que nous devons contribuer à la définition des politiques sociales.

La précarité nous préoccupe : plus personne n'est aujourd'hui à l'abri d'une difficulté. Ceux qui disposent d'un revenu ne sont pas assurés d'éviter la précarité : des salariés pauvres apparaissent, des actifs ne peuvent pas se payer un logement, etc. Nous aborderons toutes ces questions lors de ces trois journées. Nous évoquerons également une question d'actualité : le décret et la circulaire sur la réforme du diplôme d'Etat d'assistant de service social sont parus hier. Il sera intéressant d'examiner la manière dont l'Etat envisage l'avenir de nos métiers, notamment par rapport à la décentralisation. Mais nous parlerons aussi pendant ces 3 jours de nos pratiques professionnelles, de leur évolution et du sens que nous y mettons. En effet il existe bien une pratique démocratique en matière d'intervention sociale et nous y reviendrons plus précisément au cours de ces journées.